



Protocole d'urgence - Environnement : Mauvaise qualité de l'air

La qualité de l'air peut se détériorer pour plusieurs raisons et une mauvaise qualité de l'air peut survenir en toute saison. Certains groupes de population peuvent être plus à risque de complications, notamment les enfants, les personnes âgées et celles qui souffrent de problèmes cardiorespiratoires.

Être bien préparée

1. Vérifier régulièrement la concentration de PM_{2,5} sur la carte AQmap (rechercher la station la plus proche du site du camp).
2. Connaître les symptômes provoqués par une mauvaise qualité de l'air : irritation des yeux, respiration sifflante, irritation et inflammation des voies respiratoires, etc. Voir Gouvernement du Québec, *Effets de la pollution de l'air sur la santé*.
3. Identifier des lieux intérieurs où peuvent avoir lieu les activités.
4. Identifier un refuge de secours pour déplacer les participantes à l'extérieur du site et prévoir un moyen de transport le cas échéant.
5. Communiquer avec les services d'urgence pour préparer un plan d'intervention relatif à la mauvaise qualité de l'air.

En situation d'urgence

1. Communiquer avec une responsable.
2. Déplacer les activités extérieures à l'intérieur. Privilégier les activités calmes. Fermer les portes et les fenêtres.
3. Si des personnes présentent des symptômes, communiquer avec Info-Santé (8-1-1) ou avec les services d'urgence (9-1-1), selon la gravité des symptômes.
4. En cas de qualité de l'air vraiment problématique, communiquer avec le 9-1-1 et mettre à exécution le ***protocole d'évacuation de site*** le cas échéant. Au besoin, mettre à exécution le ***protocole de gestion de crise***.

Après l'intervention

1. Attendre l'autorisation d'une responsable ou des autorités avant de regagner le site ou de sortir à l'extérieur.
2. Si le site a dû être évacué ou que la situation le commande, remplir un rapport d'incident ou d'accident.
3. Mettre à exécution le *protocole de retour sur l'évènement*.

